

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Édito 1
Accueil des réfugiés

École 2
Rentrée scolaire 2015



Manifestations 3
Halte Nomade

Piscine municipale 3

Brèves 4

Agenda 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31 160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-asp31.fr



L'édito du maire

Ces derniers mois, vous avez sans doute été touchés par le drame humanitaire auquel se trouvent confrontés femmes, hommes, enfants, qui fuient pour protéger leur famille de la guerre, des exactions, de la barbarie, des bouleversements climatiques.

J'ai proposé aux conseillers municipaux d'accueillir une famille à Aspet. Il m'a semblé impossible, conformément à nos engagements idéologiques, de rester passifs devant ce drame qui a touché dans l'Histoire des milliers d'hommes.

J'ai voulu que nous soyons libres et fiers de nos valeurs et les conseillers ont répondu favorablement.

Le centre communal d'action sociale gèrera avec l'État cet accueil dans un délai prévisionnel de huit mois. Bon nombre d'entre vous nous ont déjà contactés pour appuyer cette décision et aider à l'accueil de cette famille. Nous les remercions et nous mettrons en place un dispositif solidaire afin que chacun puisse participer avec son savoir-faire et sa générosité à cet élan de solidarité.

Je vous remercie pour votre soutien et nous sommes à votre disposition pour en débattre. Merci à vous tous.

Josette Sarradet

Pour plus d'informations à ce sujet, voir le site internet de la mairie. Si vous souhaitez réagir et nous faire part de vos remarques, vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse : mairie.aspet@wanadoo.fr

Élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Les régions administratives françaises étaient jusqu'en 2014 au nombre de 27 : 22 régions de France métropolitaine (y compris la collectivité territoriale de Corse, qui n'a pas la dénomination de « région » mais en exerce les compétences) et cinq départements et régions d'outre-mer.

Une importante réforme territoriale a été actée en dernière lecture le 17 décembre 2014 à l'Assemblée nationale, qui a voté le passage de 22 régions métropolitaines à 13.

Le champ d'intervention des régions est extrê-

mement large de par la clause générale de compétence, allant de la gestion des lycées à celle des transports, en passant par le développement économique et la fiscalité.

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueilli 10 % des voix. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée.

Révision exceptionnelle des listes électorales

En raison des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 vise à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales.

Exceptionnellement, cette année, les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées en Mairie du 1^{er} janvier 2015 et au plus tard le 30 septembre 2015 seront prises en compte pour les scrutins des 6 et 13 décembre 2015.

Au-delà du 30 septembre, elles seront prises en compte à partir du 1^{er} mars 2016.

École Germaine Barés

L'équipe enseignante

Cette année, l'école accueille 106 élèves :

- 20 élèves en toute petite, petite et moyenne section avec Émilie Soudais le lundi, mardi, mercredi et Marielle Duffaut le jeudi et le vendredi, avec l'aide de Laura Marquez comme ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).



Émilie Soudais



Marielle Duffaut



Laura Marquez

- GS-CP : Nadia Jbilou avec 28 élèves et comme ATSEM Françoise Monrocq.



Nadia Jbilou



Françoise Monrocq

- CE1-CE2 : Céline Barés avec 18 élèves.

- CE2-CM1 : Cécile Bordes avec 18 élèves également.

- CM1-CM2 : Françoise Pailhé (et Emma Burgin le jeudi) avec 22 élèves.



Céline Barés



Cécile Bordes



Françoise Pailhé

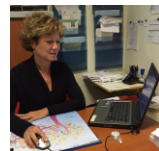
L'école Germaine Barés bénéficie du dispositif « plus de maîtres que de classes » avec une maîtresse supplémentaire Aurélie Delluc.

Enfin, Michel Legrain, "maître G", est aussi présent à l'école d'Aspet une fois par semaine. Il s'agit d'un enseignant qui s'occupe plus spécifiquement de la sociabilisation des enfants. Il les fait travailler en groupe ou individuellement sur leur comportement.

Une nouvelle arrivée à l'école, Dominique Ortiz, est nommée sur un poste d'aide à la direction et épaulera Madame Pailhé pour les tâches administratives.



Aurélie Delluc



Dominique Ortiz

L'ALAE "Les bricoleurs du Cagire" Programme 2015-2016

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école, l'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) est dorénavant ouvert le mercredi après-midi.

Les horaires d'ouverture restent inchangés la semaine : le matin de 7h30 à 8h30, le midi de 11h45 à 13h30 (repas au collège) et le soir de 16h30 à 18h.

Pour les séances du mardi après-midi (13h30-16h30), l'ALAE propose des activités à thème respectant le changement des rythmes scolaires. Les thèmes sont indiqués sur les panneaux d'affichage à l'école maternelle et primaire.

Pour plus de renseignements merci de contacter Cédric Subreroque au : 06 31 11 86 78.

Les grandes lignes du projet d'école

Le projet de l'école Germaine Barés, qui a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves et qui est également un outil de cohérence aussi bien à l'intérieur de l'école qu'avec les autres partenaires, propose :

- l'accompagnement des élèves en difficulté ;
- l'emploi du maître supplémentaire en priorité en grande section, CP et CE1 ;
- la mise en place de classeurs de référence pour les élèves sur l'ensemble de l'école ;
- la mise en place de conseils de classe et de

conseils d'enfants ;

- la mise en place d'un Module d'approfondissement des compétences en lecture-écriture (MACLÉ). Ce dispositif a pour but de permettre aux élèves les moins avancés en lecture-écriture de travailler en effectif réduit.

Le grand projet de cette année est d'arriver à faire partir les 50 enfants de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) en voyage scolaire une semaine à Paris. Des ventes de gâteaux pour financer ce voyage seront organisées le samedi matin sur le marché.

Ce séjour aura pour thème les sciences avec entre autres des visites de la Cité des

Enfants, du parc de la Villette, du Muséum d'histoire naturelle, de la grande galerie de l'évolution, de la galerie de la paléontologie, sans oublier une petite escapade à la tour Eiffel, à la butte Montmartre et une promenade en bateau-mouche.

Pour information, les élections des représentants des parents au conseil d'école se dérouleront le 9 octobre 2015 au matin et le premier conseil d'école est prévu le 16 octobre 2015.

Associations

Foyer rural d'Aspet - section gym/marche

Le Foyer d'Aspet a repris ses activités gym et marche.

Pour la gym, trois cours hebdomadaires.

Lundi :

- cours séniors de 9h30 à 11h ;

- cours tout public de 12h30 à 13h30.

Mercredi :

- cours fitness de 18h30 à 19h30.

Renseignements : Anne-Marie Barrière (06 85 47 03 57).

Pour la marche, deux sorties hebdomadaires.

Mardi : de 13h30 à 17h ;

Vendredi : de 13h30 à 17h (marche douce).

Renseignements : Jeannine Fourment (05 61 88 44 63).

Lectures à la bibliothèque

Des séances de lecture sur kamishibai (petit théâtre en bois) sont organisées à la bibliothèque d'Aspet pour les enfants jusqu'à 8 ans les mercredis 30 septembre, 14 octobre et 21 octobre à partir de 16h. La bibliothèque s'associe à la Halte Nomade du livre jeunesse : des ateliers et lectures pour les enfants auront lieu du 7 au 10 octobre pendant toute la durée du festival, ainsi qu'une conférence le samedi 10 octobre à 15h30.

Manifestations

Halte Nomade du livre jeunesse

4^e édition

La Halte Nomade, salon du livre jeunesse, s'installe pour la 4^e édition à Aspet du mercredi 7 au samedi 10 octobre. Un programme riche et varié attend les plus jeunes comme

les plus grands : spectacles, ateliers, lectures, expositions, débats... couplé à un salon du livre jeunesse le samedi où vous pourrez rencontrer auteurs et éditeurs. Le programme est disponible sur le site : halte-nomade-du-livre-jeunesse.webnode.fr

Mélusine Thiry,
artiste en résidence de territoire

Cette année, la Halte Nomade accueille Mélusine Thiry, auteure et illustratrice de livres jeunesse et plasticienne. Elle sera présente à Aspet et sur le territoire de la Communauté de communes des trois vallées du 28 septembre au 28 novembre.

Elle développera un travail de création sur le thème de la nature, et animera également des ateliers d'illustration autour du livre jeunesse, pour les enfants mais pas uniquement. Pour découvrir ses œuvres : melusine-thiry.blogspot.fr

Programme tout public

Mercredi 7 octobre :

- **13h30-16h30** : masterclass avec Mélusine Thiry et Régis Lejonc ;
- **16h45** : inauguration sous la halle de la mairie ;
- **18h** : rencontre avec Anne Herbauts à la salle de judo ;
- **19h30** : Les Moindres Petites Choses, spectacle sous le grand préau.

Samedi 10 octobre :

- **9h30 -18h30** : salon du livre jeunesse ;

- **10h30** : spectacle "Trucha, Rino et les autres" ;
- **14h30** : spectacle "Hector le centaure et Hélène la sirène" ;
- **15h30** : débat avec le CRILJ à la bibliothèque ;
- **18h30** : spectacle "Alice de l'autre côté du monde".

Expositions : "Autour des forêts", "L'envol de Pongo" et "Le pays où la mort n'entre pas".

Agenda des manifestations

7 au 10 octobre

Halte Nomade du livre jeunesse.

16 octobre

La journée de l'élevage rassemble cette année la foire aux broutards, la foire aux chevaux et une vente d'agnelles au pré commun.

10 novembre

Fête locale par Los Festaires : bal disco au préau de l'ancien collège.

11 novembre

Josette Sarradet, Maire, et le Conseil municipal vous convient à la commémoration du 97^e anniversaire de l'Armistice de 1918 le mercredi 11 novembre au monument aux morts. Rassemblement à 12h, place de la Mairie.

Un vin d'honneur vous sera offert à l'issue de la cérémonie sous la halle de la mairie.

28 novembre

La cérémonie « Un enfant, un arbre », qui célèbre les naissances de l'année sur la commune par la plantation d'un arbre pour chaque enfant, aura lieu cette année le samedi 28 novembre à 11h.

La plantation sera suivie par un verre de l'amitié offert aux familles des enfants à la salle du Conseil.

Une piscine pleine de reconnaissance

La clientèle de la piscine, qui déborde très largement le cadre de la localité, a laissé sur un cahier qui n'est pas de doléances, mais à rebaptiser de louanges, une brassée de messages de satisfaction aussi bien sur le plan des aménagements que de l'accueil et des prestations. La municipalité, qui avait engagé des travaux coûteux d'amélioration des installations en est récompensée.

Cette même clientèle formule, avec raison, des vœux de prolongation de l'ouverture dans la journée et dans l'année. Mais ce souhait dépasse les capacités financières de la commune. Pour n'évoquer que la partie exploitation, cette année uniquement, malgré nos dépenses moins élevées et nos recettes bien meilleures, le solde est négatif de 19 354,61 €.

QUELQUES EXTRAITS DE NOTRE "LIVRE D'OR"

« Cette année, nous avons profité d'une piscine agréablement chauffée. ...C'est un plaisir dans un si beau cadre... »

« Un vrai bonheur ! Le principe du ticket à la journée est très appréciable... »

« La présence de la piscine à Aspet n'est pas étrangère à notre choix de villégiature estivale. »

« ...l'eau de la piscine si agréable cette année, et puis la gentillesse de l'équipe des maîtres-

nageurs et de l'accueil... »

« ...merci à tous. Vive la saison 2016 (avec une ouverture du 15 juin au 15 septembre ?). »

« Bel été à la piscine d'Aspet, mais ce serait plus chouette si elle ouvrait jusqu'à 18h30 ou même 19h et pourquoi pas jusqu'à 21h de temps en temps... »

« Une grande réussite, les travaux réalisés à la piscine. Une belle saison. Une petite nocturne de temps en temps serait très appréciée... »

« Merci pour cette belle piscine, on vous remercie chaudement. »

Ajoutons à cela le coût de l'amortissement annuel des travaux que nous menons depuis quelques années (qui ont abouti, rappelons-le, à la satisfaction de tous les utilisateurs), et malgré les subventions, le solde d'investissement est de - 9 209,20 €.

Soit un déficit global, cette année, de 28 563,81 €.

Augmenter le temps d'ouverture reviendrait à augmenter également ce déficit. Nous le regrettons infiniment, mais nos finances ne nous le permettent pas.



NAISSANCES

Mathyss **Martin** le 30 août.

DÉCÈS

Auguste **Ruau** le 2 juillet.

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



BRÈVES

Fête de Guillou

Jeu 20 août s'est déroulée la fête de Guillou durant laquelle se sont affrontées 20 doublettes de pétanque (le plus dur pour les boulistes étant de trouver un terrain pour jouer sans trop de pente !).

Pour la 1^{re} fois cette année, 20 ans après la première fête, un manège était installé sur la place pour le plaisir des plus jeunes, ainsi qu'une structure gonflable, un tir, une pêche aux canards et un marchand de barbe à papa. La grande roue installée sur la place a également fait fureur !

Après l'apéritif, 205 convives ont regagné le chapiteau sous lequel était servi le repas avec, au menu, une assiette de hors d'œuvre, une entrecôte grillée avec des

AGENDA



Tous les mardis matin : réunions élus/personnel.

Octobre

- 1 Réunion de la commission du personnel.
- 10 AG de l'association des maires de la Haute-Garonne.
- 12 Conseil syndical du SMEA.
- 16 Réunion du Centre communal d'Action sociale.
- 26 Réunion de la commission des finances.
- 26 Réunion de travail des élus.
- 29 Conseil municipal à 20h30.



Numéros utiles

Pompiers	18/112
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Guillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26

frites et pour finir une tarte aux fruits. La disco mobile Master light a ensuite bien animé le bal à partir de 23h.

Le comité des fêtes de Girosp/Guillou tient à remercier toutes les personnes qui sont venues faire la fête à Guillou dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.



fonctions par voie de mutation à partir du 26 octobre.

Richard Robles, agent des services techniques de la commune, avait demandé un détachement auprès de la Région Midi-Pyrénées (au lycée professionnel Paul Mathou de Gourdan-Polignan) pour une durée d'un an, accepté par la commune ; toutefois, l'agent a demandé une réintégration anticipée pour le 1^{er} octobre, mettant ainsi un terme à son détachement. À noter le départ de Patrick Cano à la retraite, poste qui ne sera plus à pourvoir.

Recensement de la population 2016

Le prochain recensement de la population se déroulera du 4 janvier au 20 février 2016. Trois agents (homme ou femme) seront recrutés par la mairie pour effectuer cette mission auprès de la population aspétoise. Qualités requises : rigueur, ténacité, bon relationnel (savoir écouter et informer les personnes recensées), discrétion, sensibilité aux nouvelles technologies. Disponibilité obligatoire du 4 janvier au 25 février 2016. Permis B.

Commerces aspétois

La Grand Rue Augustus Saint-Gaudens a vu deux nouveaux commerces ouvrir ses portes : le salon de beauté de Caroline Cottencau, "Le Boudoir", qui vient de déménager et une boutique associative proposant des objets rénovés, "L'atelier des créateurs". Signalons aussi que la boutique "L'art du temps" va être reprise par une nouvelle commerçante et devrait donc rouvrir prochainement.

Un nouveau chef à la communauté de brigades de gendarmerie

Bienvenue au lieutenant Tristan Moreau qui, depuis le 1^{er} août, succède au lieutenant Mathieu au commandement de la communauté de brigades de gendarmerie de Salies-du-Salat, qui regroupe les unités de Salies, Aspet et Saint-Martory.



Collecte annuelle des objets encombrants

Le SIVOM procédera à un enlèvement des objets encombrants durant la semaine du 16 au 20 novembre 2015 pour les habitants d'Aspet. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie avant le lundi 19 octobre, en listant les différents types de déchets que vous souhaitez faire enlever, en communiquant votre numéro de téléphone et en indiquant le volume total approximatif que votre chargement représentera.

Le SIVOM vous indiquera ensuite la date exacte du passage de son véhicule de collecte devant votre domicile.

Rappel des consignes de collecte :

- déchets acceptés : objets volumineux ou trop lourds qui ne peuvent pas contenir dans le coffre d'une voiture pour être apportés à la déchetterie ;
- déchets refusés : véhicules hors d'usage, pneumatiques, ordures ménagères, végétaux, gravats et déblais, télévisions, objets volumineux contenant des liquides...

Information aux acquéreurs et locataires (IAL)

Depuis le 1^{er} juin 2006, toute personne vendant ou louant un bien immobilier bâti est tenue d'informer l'acquéreur ou le locataire des risques naturels et technologiques majeurs pouvant impacter le bien concerné.

Cette obligation d'information des acquéreurs et locataires repose sur une double obligation :

- informer les acquéreurs ou locataires sur la localisation du bien au regard du zonage

sismique et/ou d'un plan de prévention des risques naturels et/ou technologiques prescrit ou approuvé ;

- informer les acquéreurs et locataires de toute indemnisation de sinistre consécutive à une catastrophe naturelle ou technologique reconnue comme telle.

La Direction départementale des territoires (DDT) a procédé à la mise à jour des données sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne. Tous les documents nécessaires à l'élaboration de l'état des risques naturels, miniers et technologiques (ERNMT) sont à votre disposition sur le site internet de la préfecture de la Haute-Garonne à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/IAL

Nous vous rappelons aussi que l'intégralité des documents relatifs à la révision du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune d'Aspet est disponible en libre accès sur le site de la préfecture de la Haute-Garonne.

Responsabilité des propriétaires d'arbres

Pour rappel, les propriétaires d'arbres sont responsables de leur entretien, notamment l'élagage dans le cas où des branches touchent des fils électriques et téléphoniques.

Mouvements de personnel

Le chef d'équipe des services techniques, Jean-Jacques Albert, a demandé sa mutation pour se rapprocher de son domicile et a pris ses fonctions de chef d'équipe à la commune de Salies-du-Salat depuis le 6 août. En remplacement, Stéphane Prey, agent de maîtrise territorial, ancien chef d'équipe au Sivom du Haut-Comminges, prendra ses